

Compte Rendu réunion FCPE du 28 janvier 2016 20h30

Nombre de participants : 14

Compte rendu VDE du 18 décembre 2015 :

Les différents points abordés lors de la réunion VDE du 18 décembre 2016 sont retransmis aux parents, voir le compte rendu sur le site FCPE JPS. (<http://fcpe-jps-bron.wifeo.com/le-cpe-jps.php>)

Suite aux différents sujets abordés la présidente Blandine Zaragoza et les parents concernés donnent des précisions.

- ❖ En première ES1, classe sportive, certains élèves sont sous contrat, ce qui ne semble pas toujours être un facteur de motivation pour plus de sérieux et de travail. La question est posée d'une éventuelle corrélation entre les familles ayant passé outre l'avis du conseil de 3^{ème} et les élèves sous contrat.
- ❖ Le remplacement de madame Ravaud, professeur de français, se poursuit correctement avec la mobilisation de différents professeurs : Mme Miola assure du soutien pour la 1^{ère} S3, Mr Vernier, du soutien pour la 1^{ère} ST2A, ainsi que Mme Linard qui propose une aide sur la méthodologie sur la base du volontariat. Cette professeure reprendra son travail le 23 mars avec un aménagement d'horaire et assurera les cours des classes de seconde.
- ❖ En première S4 la remplaçante de Mme Rieu, professeur d'anglais, doit faire face à de l'indiscipline de la part de certains élèves, à approfondir en VDE.
- ❖ Revoir en VDE l'implication des professeurs sur l'ENT après leur journée de formation en décembre.
- ❖ L'emploi du temps de la seconde 17 a finalement pu être aménagé, il ne reste que le mardi où la pause déjeuner est de 11h à 12h c'est donc mieux qu'au premier trimestre.
- ❖ Concernant Mr Bolliet, professeur de SES, une lettre a été envoyée à madame la rectrice par les parents d'élèves détaillant les problèmes et monsieur Folliet, proviseur, a rendez-vous ce jour avec la DRH afin de trouver une solution.
- ❖ Pour le bal de fin d'année des terminales Mr Folliet souhaiterait qu'il se déroule à l'espace Albert Camus, avec la remise des diplômes du Bac 2015 qui avait dû être annulée suite aux attentats. Mais tout reste à définir, les parents d'élèves sont favorables à cette manifestation

Compte rendu de la table ronde sur le débat citoyen le mercredi 20 janvier 2016 : Mr G. Meyer parents élu FCPE participant à ce projet nous a fait un bref compte rendu oral.

C'est un projet inter disciplinaire pour lequel les élèves de trois classes de première ont travaillé durant plusieurs semaines sur la thématique de la liberté d'expression. Le lycée Jean Paul Sartre a participé pour la première fois à cette expérience concernant 21 établissements de la région, sous l'égide d'un Lycée de Saint Etienne. Les professeurs concernés étaient Mme Linard, Mme Chalot, Mme Guillot Roche et Mr Vernier. Un blog, des panneaux explicatifs, des scénettes de théâtre ont été réalisés par les élèves. Ce projet c'est clôturé par un débat ouvert à des auditeurs extérieurs animé par un journaliste Mr R. Ruffier du magazine Lyon capital, une universitaire Mme D. Lochak et un avocat Mr G. Meyer. De l'avis des professeurs et des élèves c'est une expérience très positive à renouveler.

Questions divers :

- ❖ Dans le cadre des mesures de sécurité faisant suites aux attentats de Novembre, des portiques de sécurité pourraient être installés à l'entrée du lycée, la faisabilité de ce projet étant à l'étude.
- ❖ Questions pour la prochaine VDE : Les épreuves du bac blanc ont lieu juste après « la semaine des voyages » serait-il possible à l'avenir d'inverser l'ordre de ces deux événements ? Les notes du bac blanc sont-elles prises en compte au deuxième ou troisième trimestre ?
- ❖ La petite salle servant d'entrepôt aux livres et matériel de la FCPE doit être libérée cette semaine. Elle servira prochainement de bureau pour l'agent chef qui prendra ses fonctions le 1er mars. Une réunion est prévue le 08 février pour terminer la BAL 2015-2016. Une formation au logiciel BAL est programmée le 19 mars dans les locaux de la FCPE départementale (inscription obligatoire)
- ❖ La porte ouverte du lycée Jean Paul Sartre aura lieu le 02 avril 2016.

L'ordre du jour et les questions divers étant épuisés la réunion est clôturée à 22h15.